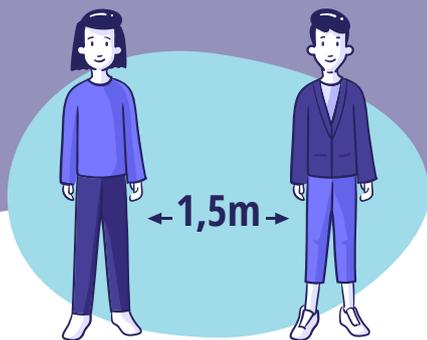


# Pour votre sécurité dans ce bâtiment :



Maintenez une distance suffisante



Lavez-vous toujours les mains en quittant votre habitation et en y rentrant



Utilisez vos propres équipements de protection



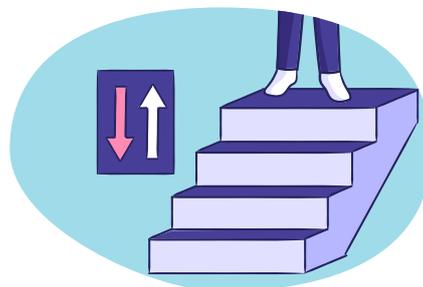
Ne serrez pas la main



Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier



Limitez le nombre de personnes dans l'ascenseur, gardez vos distances et tenez-vous dos à dos



Respectez des règles de priorité dans les escaliers étroits

## Pour le(s) service(s) de nettoyage

- Respectez les règles en matière de nettoyage d'application dans le bâtiment.
- Accordez une attention supplémentaire au nettoyage/à la désinfection des surfaces fréquemment touchées.

En cas de questions, communiquez par voie numérique avec votre syndic

Consultez le guide sectoriel et les directives du gouvernement sur [www.fs323.be/corona](http://www.fs323.be/corona) ou envoyez un e-mail à [stopcorona@fs323.be](mailto:stopcorona@fs323.be).

Édition du Fonds Social du secteur immobilier version 4 mai 2020